COMMUNIQUE INTERSYNDICAL DU 14 DECEMBRE 2012 SNUipp/FSU - SE-UNSA - SUD-Education - SDEN-CGT

Les organisations syndicales SNUipp/FSU - SNUDI-FO - SE-UNSA - SUD-Education - SDEN-CGT du Rhône se sont rencontrées mercredi 12 décembre pour faire le point sur les dernières propositions ministérielles (le SGEN-CFDT n'était pas présent et le SNUDI-FO n'a pas souhaité signer le communiqué en fin de rencontre).

Sur la question particulière des rythmes scolaires, dans le cadre de la refondation de l'école :

Si la profession place cette question en toute dernière place des priorités, les rythmes scolaires sont cependant une préoccupation majeure des collègues parce qu'ils touchent à l'organisation de leur travail et de leur vie personnelle. Leur évolution doit se traduire par un plus pour les élèves et pour les enseignants.

Le projet actuel ne prévoit aucune amélioration des conditions de travail (réduction du temps de service, dissociation du temps enseignant et du temps élèves...). L'ensemble des temps de travail hors la classe (temps de préparation, lien avec les familles, travail en équipe... estimé à plus de 43 heures hebdomadaires) n'est pas reconnu par le ministre.

Pire, le service des enseignants se trouve alourdi dans le projet actuel et constitue une perte de pouvoir d'achat conséquente du fait d'un mercredi matin supplémentaire travaillé.

En outre, si les collectivités territoriales prennent en charge le temps péri scolaire, des inégalités sur le territoire vont sans aucun doute se produire.

Localement, le projet initié par la ville de Lyon d'une pause méridienne allongée constitue - outre l'accroissement d'un temps qui pose déjà problème dans la quasi-totalité des écoles - une véritable dégradation des temps de travail des enseignants comme des élèves.

Au vu de ce constat, nos organisations syndicales exigent :

- une réforme permettant d'améliorer les conditions de travail des enseignants autant que les conditions d'apprentissages de nos élèves, dans le cadre d'un service public d'éducation de qualité
- une nouvelle proposition du ministère sur la question des rythmes scolaires, en réaffirmant leur opposition à la proposition actuelle actuelle (4 jours de 5h30 maximum et 3h le mercredi matin) qui :
 - n'améliore en rien les conditions d'apprentissages des élèves
 - et dégrade les conditions de travail des enseignants,
- que les conseils d'école soient consultés et entendus avant toute décision concernant l'aménagement de la journée scolaire.

Elles décident :

- De consulter dès maintenant, l'ensemble des collègues et de les appeler à se mobiliser :
 - sur le contenu du projet de loi
 - sur la question particulière des rythmes scolaires, sans exclure la perspective d'une grève nationale, voire départementale, sur l'organisation proposée par le ministère et/ou les collectivités locales.
- De se retrouver en janvier, pour envisager ensemble, les suites à donner à cette consultation